

CONSEIL D'ECOLE

du jeudi 6 Novembre 2025 - 18h30

PRÉSENTS

- Le maire de Saint Rémy du Plain, M. Prioul,
- Le maire de Marcillé-Raoul, M. Boulmer,
- La directrice du site de Saint Rémy du Plain, Mme Mondjolian, Le directeur du site de Marcillé-Raoul : M. Arzel,
- Les enseignants des écoles : Mmes Marsal, N'Gassa, Tropée, Penot-Dzhum , Condette, Cherel, Signol, Le Bars Kerampran,
- Les représentants des parents d'élèves titulaires (école de St Rémy du Plain) : Mmes Arcadias, Beaugendre, Sinay Strée Le Gallais,
- Les représentants des parents d'élèves titulaires (école de Marcillé Raoul) : Mme Sinay, Mme Provost, M. Ernoul,
- La directrice du centre de loisirs, Mme Haudebert,

ABSENTS EXCUSÉS

- Madame Beuve, Inspectrice de l'Éducation Nationale,
- Les enseignantes : Mme Guillemin, Mme Le Bars Kerampran,
- RDPE : Mmes Groult Perrier, Pin,
- Les agentes communales : Mmes L'Honoré, Glaharic, Malhomme, Demange
- Les AESH : Mmes Duret, Thébault, Leblay et Le Minous, M. Blot.
- Les Atsem : Mmes Baudot, Poufon et Mathieu.

1- ACCUEIL ET PRÉSENTATION DU CONSEIL DE RÉSEAU

Nous accueillons cette année trois nouveaux collègues :

*Mme Signol, en charge d'une des classes de CE1-CE2,

*M. Juhel en complément de Mme Tropée, les vendredis,

*Mme Penot-Dzhum, en décharge de la direction de Mme Mondjolian les jeudis et vendredis. Mme Penot-Dzhum complète également tous les lundis Mme Signol.

*Mme Guillemin, en co-enseignement de développement avec Mr Arzel (il s'agit de deux enseignants qui travaillent en même temps au sein de la classe), tous les lundis et un mardi sur deux.

*Mme NEY, est toujours rattachée à notre école mais en remplacement à l'année.

Installation du nouveau conseil de réseau

Les élections des représentants de parents d'élèves ont eu lieu le vendredi 10 octobre.

École	Inscrits	Votants	Bulletins nuls	Suffrage exprimé	Taux de participation
Marcillé	96	59	7	52	61,46%*
St Rémy	106	49	10	39	46,23 %**

*l'année passée le taux de participation était de 67,92%.

**l'année passée le taux de participation était de 67,98 %.

Les nouveaux représentants des parents d'élèves sont :

ST RÉMY	
<u>TITULAIRES</u> - Mélanie ARCADIAS, - Sopheavy PIN, - Karine BEAUGENDRE, - Marine SINAY.	<u>SUPPLEANTS</u> - Léa TESSIER - Magdala STREE LE GALLAIS, - Angélique GAUTIER, - Malika GUITTIER.

MARCILLE-RAOUL	
<u>TITULAIRES</u> - Gwendoline PROVOST, - Anaëlle GROULT-PERRIER, - Marine SINAY, - Pascal ERNOUL.	<u>SUPPLEANTS</u>

Nous faisons remarquer que le suffrage exprimé à St Rémy est passé de 68% l'année dernière à 46% cette année.

Nous ne pouvons que regretter si un désengagement des parents s'opère sur nos sites. Comme indiqué précédemment le lien que sont les Représentants des Parents d'Élèves est un lien essentiel à la vie de la communauté éducative, comme nous l'a démontré le résultat de leurs actions dans la lutte contre la fermeture d'une classe à Marcillé.

Nous sommes loin d'être tirés d'affaire, et une mobilisation telle que celle connue l'année dernière sera peut-être de nouveau nécessaire.

Nous nous permettons alors d'indiquer que les Représentants de Parents d'Élèves sont un lien entre les parents d'élèves, l'équipe pédagogique, et les mairies pour ce qui concerne le fonctionnement de l'école et des services périscolaires du point de vue de l'organisation matérielle.

Les Représentants sont consultés lors du vote du règlement intérieur lors du premier conseil d'école et lors du changement de projet d'école.

Rôle et attribution du Conseil d'école

Il est rappelé le rôle et les compétences du conseil d'école : Il s'agit d'un conseil composé des élus locaux, des parents élus et des enseignants de l'école. Il se réunit une fois par trimestre (3 x 2 heures) pour traiter des sujets qui intéressent la vie de l'école. Il permet de travailler toutes les questions rattachées à la vie de l'élève, son parcours, son devenir et structurées par un projet d'école ou un projet de réseau : projets des classes, cantine, travaux dans l'école... Les titulaires votent le règlement intérieur de l'école et adoptent le projet d'école.

La pédagogie restant un domaine réservé aux enseignants.

Le conseil d'école est avant tout un organe consultatif, un lieu d'informations et un moment de collaboration active. Cette instance est importante pour notre école, tant dans ses dimensions éducatives et pédagogiques que dans l'émergence d'une réflexion collective entre acteurs de l'école, élus, parents d'élèves.

2- BILAN DE LA RENTRÉE : EFFECTIFS ET RÉPARTITION

Concernant la scolarisation des élèves de 3 ans, les familles qui le souhaitent peuvent demander un aménagement afin que leur enfant ne soit pas scolarisé les après-midis. Un formulaire de demande doit alors être complété et motivé.

ST-REMY*			MARCILLE-RAOUL		
TPS-PS	13 à 21	Mme Mondjollian Mme Penot-Dzhum	CE1-CE2	14	M. Arzel Mme Le Bars Kerampran Mme Guillemin
MS-GS	13	Mme Marsal	CE1-CE2	13	Mme Signol Mme Penot-Dzhum
MS-GS	13	Mme Ngassa	CM1-CM2	13	Mme Cherel
CP	19	Mme Tropée M. Juhel	CM1-CM2	13	Mme Condette
TOTAL : 58 à 66 élèves			TOTAL : 53 élèves		
TOTAL du RPI (en septembre 2025) : 111 élèves					

*4 aménagements de parcours scolaire pour 4 élèves de CP.

3- RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Règlement commun aux écoles du département et dispositions particulières à l'école (horaires, objets interdits, etc.) y sont détaillés.

La charte de la Laïcité est annexée au règlement intérieur de l'école. Il s'agit d'un texte présenté le 9 septembre 2013 et affiché depuis dans les établissements scolaires. La charte présente la laïcité des personnels, des enseignements et des programmes.

Le règlement intérieur de l'école est réexaminé comme chaque année puis voté : adoption des principales modifications (ajouts).

=> voté à l'unanimité.

4- RYTHMES SCOLAIRES Pour la rentrée 2026

Le rythme scolaire tel qu'il est défini dans les textes officiels dispose que les élèves suivent des apprentissages sur un rythme de 4,5 journées par semaine, soit le lundi-mardi-jeudi-vendredi toute la journée et le mercredi matin.

Le rythme actuel est considéré comme dérogatoire (4 jours par semaine).

La demande de dérogation est à formuler tous les 3 ans, lors d'un conseil d'école, afin d'émettre un avis consultatif sur le souhait retenu (confirmer ou infirmer la demande formulée initialement par la collectivité).

Les directeurs de l'école se charge ensuite de faire parvenir les documents demandés à l'Inspection Académique.

La réflexion autour de cet avis s'axe sur les conditions d'apprentissages des élèves.

Les directeurs ont avancé plusieurs arguments pour alimenter la réflexion :

- *une matinée de travail supplémentaire pour les 4,5 jours mais moins de repos (temps de sommeil le mercredi matin)
- *un rythme de travail sur 4,5 jours mais plutôt calqué sur un rythme « adulte »
- *plus de disponibilités aux apprentissages le matin mais avec des après-midi plus courts
- *quid des activités sportives en extérieur (danse, foot...) le mercredi matin
- *occupation des temps périscolaires
- *etc.

Il a été voté à l'unanimité que le régime dérogatoire actuel serait conservé (4 jours de classe par semaine / mêmes horaires). Il ne s'agit que d'un vote consultatif, le directeur académique reste le seul décisionnaire.

5- SECURITE A L'ÉCOLE, INFORMATION DES FAMILLES ET PPMS

A Saint-Rémy :

Exercice de sécurité incendie

exercice réalisé le 2 octobre.
Le Compte-rendu a été enregistré sur la plateforme ministérielle, et envoyé aux Maire et Inspectrice.

PPMS Attentat

prévu, faute de temps, le 13 novembre.

A Marcillé-Raoul :

Exercice de sécurité incendie :

l'exercice a été réalisé le lundi 29 septembre, vers 9h30. L'exercice s'est globalement bien déroulé. A noter que les classes de CE1-CE2 ont mis trop de temps à sortir après le déclenchement de l'alarme.

PPMS Attentat :

l'exercice a été réalisé le jeudi 16 octobre, à partir de 14h00. L'exercice a duré entre 5 et 8 minutes selon les classes concernées : il est à noter que les élèves présentent des habitudes à ce type d'exercice, avec des gestes installés (calme, sous les tables...). Toutefois, la question du signal dédié reste le point à améliorer (signal insuffisamment audible, car une enseignante est sortie pendant l'exercice).

6- PROTOCOLE PHARE

Le programme Phare est un dispositif académique issu du secondaire afin de lutter contre le harcèlement à l'école. Ce dispositif permet de sensibiliser les équipes à lutter contre le harcèlement à l'école en associant l'école et ses partenaires, associés à un comité de pilotage au niveau du Rectorat ainsi qu'un comité de suivi au niveau national.

Il a été décliné dans certaines écoles primaires pour l'année 2021-2022 à titre expérimental.

Le dispositif est généralisé à tout le territoire à compter de la rentrée 2022.

Tous les enseignants ont été formés à la gestion de ces situations, afin de les faire cesser sous deux semaines.

Pour cela, chaque école dispose d'une équipe ressources, en appui d'une équipe de circonscription.

Les directeurs sont « exclus » du dispositif afin de ne pas être juge et partie.

Il est important pour les parents qui ressentent un malaise à l'école pour leur enfant de prendre du recul sur la situation, de ne pas interpréter de faits, de s'assurer du sens et de la portée des mots employés par leur enfant, de ne pas discuter de ces faits face à leur enfant et d'alerter l'école (l'enseignante de la classe et les directeurs en copie) dès que possible.

<https://eduscol.education.fr/974/le-harcelement-entre-eleves>

7- PRÉVISIONNEL DES PROJETS PÉDAGOGIQUES

Il s'agit à ce jour d'un prévisionnel pour l'année et pour le RPI.

Commun aux 2 sites : - école dehors (en attente de retour de l'intervenant extérieur),

- Médiathèque et Superflux,
- spectacle et marché de Noël : le 07.12,
- Semaine sans écran (janvier-février),
- cross de l'école le 29 mai.

A Saint Rémy :

Toutes les classes :

- création de l'enseigne du site : la mairie doit revenir vers nous pour indiquer quelles seraient les modalités de réalisation de l'enseigne ; les 4 classes réaliseraient ¼ de l'enseigne chacune ; le thème se déclinerait autour du nom et de l'imagerie du marronnier.
- semaine de la maternelle, du 26 au 30 janvier, sur le thème « autour du livre : lire et raconter »,
- semaine sans écran,
- temps de lecture et atelier à la Médiathèque de Bazouges et au sein de l'association Superflux.

TPS PS :

- Le travail autour du potager reste d'actualité, avec son utilisation comme espace d'école dehors, en parallèle aux sorties réalisées dans le parc situé en face de l'école.
- projet REEPF (Réseau d'Education à l'Environnement du Pays de Fougères) avec les CE1-CE2 de M. Arzel.
- Un thème annuel : les couleurs.

Les 2 MS-GS :

- intervenant sport de la COMCOM.
- classe dehors tous les jeudis pour une classe et tous les mardis pour l'autre.

CP :

- intervenant sport de la COMCOM.
- projet musique avec une intervenante un lundi sur 2 sur le thème du voyage dans le temps.
- piscine les 2 dernières semaines de l'année.
- projet Savoir rouler à vélo en période 5.

En période 1 :

- EPS à la salle de Bazouges (séance d'une heure), le vendredi après-midi, pour les MS, GS et CP : activités autour des sauts et lancers pour les MS-GS, des ballons pour les CP.
- Intervention musique une semaine sur deux sur le thème du voyage dans le temps, le lundi après-midi (séance de 45 minutes), avec une intervenante de Interval Coglais (école de musique de St Brice en Coglès), commun avec la classe de M. Arzel et Mme Signal.
- Semaine du goût, du 13 au 17 octobre : TPS-PS : 1 couleur / jour de la semaine (lundi orange, mardi vert, jeudi rouge, vendredi violet + participation des parents avec présence et ingrédients + vêtement de la couleur pour les enfants) ; MS GS de Mme Marsal : thème de la transformation des aliments ; MS GS de Mme Ngassa : chaque enfant volontaire a apporté un fruit ou un légume.

En période 2 :

- Toujours Intervention musique.
- Activité lecture à la médiathèque de Bazouges le 21 novembre (environ une matinée toutes les périodes) (commun aux classes de TPS-PS et MS-GS de Mme Marsal).
- Sortie en forêt pour les classes de maternelle le 18 novembre.
- Activité lecture à la médiathèque de Bazouges le 5 décembre (environ une matinée toutes les périodes) (commun aux classes de MS-GS de Mme Ngassa et de CP).
- Spectacle « Popottes et comptines » le 25 novembre, subventionné par la Communauté de Communes.
- Marché de Noël de Marci'Motte : le 29 novembre.
- Marché de Noël (commun à toute l'école), le 7 décembre.

En période 3 :

- Toujours Intervention musique.
- Semaine de la maternelle du 26 au 30 janvier, sur le thème « autour du livre : lire et raconter ».
- Semaine sans écran du 30 janvier au 6 février.
- Carnaval le 10 février (commun à toutes les classes).
- Activité lecture à la médiathèque de Bazouges le 27 mars (environ une matinée toutes les périodes) (commun aux classes de MS-GS de Mme Marsal et de CP).

En période 4 :

- Photo scolaire le 19 mars.
- Toujours Intervention musique.

En période 5 :

- Piscine, durant les deux dernières semaines de l'année (22.06 - 03.07), tous les jours, à Saint Brice en Coglès, pour les CP (avec Mme Tropicée) (40 minutes dans l'eau).
- Toujours Intervention musique.

- Les CP bénéficieront d'un cycle autour du Savoir Rouler à Vélo (SRAV).
- Course de la solidarité le 29 mai (commun à toute l'école).
- Activité lecture à la médiathèque de Bazouges le 5 juin (environ une matinée toutes les périodes) (commun aux classes de TPS-PS et de CP).

A Marcillé :

Il est nécessaire de prendre en compte, en plus des activités listées ci-dessous :

- toutes les liaisons avec le collège (découverte du collège, défi lecture, défi maths),
- les activités qui sont soit, en cours de programmation avec un partenaire concerné, soit qui ne nous seront portées à notre connaissance qu'à une date spécifique, telles que : « la maison de tous les dangers » (prévention),
- les activités avec Marci'Motte et l'APPAC, etc.
- ainsi que les projets communs avec St Rémy, tels que la semaine sans écran.

En période 1 :

- Piscine, tous les jeudis matins pour les deux classes de CE1-CE2 à Cogléo (40 minutes dans l'eau).
- CP-CE1-CE2 : Intervention musique une semaine sur deux sur le thème du voyage dans le temps, le lundi après-midi (séance de 45 minutes), avec une intervenante de Interval Coglais (école de musique de St Brice en Coglès), commun avec la classe de Mme Tropicée.
- Découverte du nouveau spectacle d'Ego le cachalot avec la classe de Mr Arzel à Montours, le vendredi 17 octobre.
- Classe dehors (une demi-journée par semaine) / CM1-CM2 de Mme Condette.

En période 2 :

- Piscine, tous les jeudis matins pour les deux classes de CE1-CE2 à Cogléo (40 minutes dans l'eau).
- Toujours intervention musique.
- EPS avec intervenant sportif à Antrain pour Mme Cherel, tous les mardis après-midi, pendant 1h (sur place) : activité gym.
- EPS avec intervenant sportif à Bazouges pour Mme Condette, tous les vendredis après-midi, pendant 1h (sur place).
- Sortie culturelle à Antrain pour l'exposition de l'artiste plasticienne Maureen Poignonec et sa venue en classe le vendredi 17 novembre pour la classe de Mme Signol.
- Activité lecture à la médiathèque de Bazouges le 28 novembre pour les deux classes de CE1-CE2, ainsi que la prise en charge d'un groupe par l'association Superflux (travail plastique) : alternance des groupes 2x1h.
- Programme Ecopousse pour les deux classes de CE1-CE2 : avec une intervenante. 3 séances d'environ 1h30 sur les thèmes : « à la découverte des énergies » / « les appareils électriques » / « le chauffage et la climatisation ». 1ère intervention le mardi 9 décembre.
- Rappel : Marché de Noël (commun à toute l'école), le 7 décembre.

En période 3 :

- Piscine, tous les jeudis matins pour les deux classes de CM1-CM2 à Cogléo (40 minutes dans l'eau).
- Toujours intervention musique.
- EPS avec intervenant sportif à Bazouges pour Mr Arzel, tous les vendredis après-midi, pendant 1h (sur place) : activité volley.
- Programme Ecopousse : 2ème intervention le mardi 13 janvier / 3ème intervention le mardi 27 janvier.
- Activité lecture à la médiathèque de Bazouges le vendredi 30 janvier pour les deux classes de CE1-CE2 le matin + prise en charge d'un groupe par l'association Superflux (travail plastique) : alternance des groupes 2x1h. / idem pour les deux classes de CM1-CM2 l'après-midi.

En période 4 :

- Piscine, tous les jeudis matins pour les deux classes de CM1-CM2 à Cogléo (40 minutes dans l'eau).
- Toujours intervention musique.
- EPS avec intervenant sportif à Bazouges pour Mme Signol, tous les vendredis après-midi, pendant 1h (sur place).
- Semaine du handisport : pour tous les CM1, sur une journée complète, la semaine du 16 au 20 mars (handi-athlétisme, volley assis, sarbacane, ceci foot...).
- Activité lecture à la médiathèque de Bazouges le vendredi 3 avril pour les deux classes de CE1-CE2 le matin et prise en charge d'un groupe par l'association Superflux (travail plastique) : alternance des groupes 2x1h.

-Classe dehors (une demi-journée par semaine) / CM1-CM2 de Mme Condette.

En période 5 :

-Toujours intervention musique.

-Pour tous les CM2, prévention routière le jeudi 4 juin.

-Activité lecture à la médiathèque de Bazouges le vendredi 12 juin pour les deux classes de CE1-CE2 le matin et prise en charge d'un groupe par l'association Superflux (travail plastique) : alternance des groupes 2x1h.

-Classe dehors (une demi-journée par semaine) / CM1-CM2 de Mme Condette.

Projet théâtre (annoncé l'année dernière) : annulé, faute de financement par le collège.

D'autres projets sont possibles en cours d'année en fonction des partenariats et des activités au sein des sites et/ou du RPI.

8- TRAVAUX ET DEMANDES

St Rémy du Plain :

- TPS PS, plantation de fruitiers dans le potager, aménagement de la cour, sonnette ;
- Un signal sonore récurant de l'alarme a repris, comme l'année dernière et ce depuis deux ans...

Au sujet du parc informatique du site : des devis ont été demandés pour l'achat d'un vidéoprojecteur et d'un ordinateur portable pour la classe de Mme Ngassa, ainsi que pour le rachat de 4 tablettes et de leurs protections :

- la société Remake vient d'envoyer une proposition autour de 2150€ pour la classe de Mme Ngassa, et des tablettes + protection à 315€ /chacune ;

- la boutique Matériel.net propose vidéoprojecteur + ordi à 2300€ et entre 240 et 440€ / tablette + protection ;

Le budget n'est pour le moment pas envisageable mais la mairie souhaite cependant se projeter et recherchera les subventions qui peuvent lui être accordées comme dans le cadre de la DETR (dotation en équipement des territoires ruraux : plancher de déclenchement à 5000 €).

Marcillé-Raoul :

Une petite liste de travaux a été transmis en mairie (mauvaises herbes, feuilles dans les bouches d'égout sur la cour...).

Les équipes remercient la réactivité des agents pour les menus travaux.

9- QUESTIONS DIVERSES

1- Suite à la suppression de la structure de jeux qui n'était plus aux normes dans la cour du bas à St Rémy du Plain, un nouvel aménagement de la cour est-il prévu ?

La mairie a fait le nécessaire, avec le reste de leur budget alloué au site de St Rémy, pour acheter quelques éléments/jeux de cours supplémentaires.

Les dalles protégeant les chutes de la structure du haut ont été conservées en vue de leur utilisation pour un parcours d'escalade à fabriquer. Un coin lecture pourrait voir le jour, avec plantes et osier pour en faire une alcôve. Le concours des parents dans ces aménagements sera à demander afin que la mairie, dès qu'elle le pourra puisse s'engager dans d'autres projets plus coûteux, comme des sols ou peintures de sols et un préau !

2- Est-il possible d'avoir plus de temps pour pouvoir passer les commandes proposées par l'OCCE ?

Nous présumons parler des commandes madeleines ou chocolat.

Des dates butoir nous sont données par les organismes et ne sont pas décidées par les équipes d'enseignants. L'équipe enseignante veillera à ce que les mots soient distribués assez tôt afin de permettre aux familles de passer commande.

3- Un trombinoscope du personnel travaillant au sein des écoles pourrait-il être réalisé ?

Une infolettre transmise aux parents, sur le site de St Rémy, est diffusée chaque année.

Il en sera alors fait de même sur le site de Marcillé.

Elles seront toutes deux mises à disposition et communiquée aux familles, par mail et diffusées sur le site de l'école, après autorisation de tous les participants.

M. ARZEL

Directeur de l'école de Marcillé-Raoul

Mme MONDJOLLIAN

Directrice de l'école de St Rémy du Plain

A retenir

date des prochains conseils d'école :

le jeudi 26 mars à 18h30 à Saint Rémy

le jeudi 25 juin à Marcillé